

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172
31806 ST GAUDENS CEDEX

MAZAURIC JEAN
MAZAURIC ANNE MARIE
16 RUE DU LAVOIR
31800 VILLENEUVE DE RIVIERE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 03 36 944 467 265
Référence de l'avis : 22 31 4690685 41
Contrat de prélèvement : M3 31 0217836 88
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M331021783688

Numéro de propriétaire : 585 M00103 B

Département d'imposition : 310
HAUTE-GARONNE

Commune d'imposition : 585
VILLENEUVE DE RIVIERE


Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.


Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 31015

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172
31806 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 84 85

• pour le montant de votre impôt :

CDIF MURET-IMPLANTATION ST GAUDEN
SECT. FONC 1ER SECTEUR
PLACE DU PILAT
BP 10042
31801 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 85 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme à prélever

237,00 €

Montant de vos taxes foncières	949,00 €
Acomptes mensuels déjà versés	- 712,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :

15 septembre 2022	89,00 €	15 novembre 2022	59,00 €
17 octobre 2022	89,00 €		

Compte bancaire : FR76 1310 6005 001X XXXX XXX0 131

Identifiant de la banque : AGRIFRPP831

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2023

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

16 janvier 2023	94,00 €	15 juin 2023	94,00 €
15 février 2023	94,00 €	17 juillet 2023	94,00 €
15 mars 2023	94,00 €	16 août 2023	94,00 €
17 avril 2023	94,00 €	15 septembre 2023	94,00 €
15 mai 2023	94,00 €	16 octobre 2023	94,00 €

À compter de l'automne 2022, le service « Gérer mes biens immobiliers »,
disponible dans votre espace sécurisé, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur impots.gouv.fr.